

A DE GRENOBLE

SCI
au capital de 1 000 Euros
Siège social : VAL DE PONS 83350 RAMATUELLE
R.C.S. de Fréjus : 537669467

Procès-verbal des décisions unanimes des associés

Le 04/12/2024,

Les associés de la société A DE GRENOBLE, SCI au capital de 1 000 Euros , dont le siège social est situé au VAL DE PONS 83350 RAMATUELLE, ont pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par Les associés du transfert du siège social de la société situé initialement au VAL DE PONS 83350 RAMATUELLE. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la société par : **SMH ZAC CENTRE**

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°4

Les associés confèrent tous pouvoirs à Jerome ANDRE , gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous Les associés et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :

Jérôme ANDRE

✓ Certified by  yousign